

Communications

M. LE MAIRE : Avant de clore cette séance, j'ai plusieurs communications à vous faire. Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 3 avril. Ensuite il y a une photographie de l'ensemble du Conseil Municipal dans la Salle des Mariages puis un «pot». Mais auparavant je dois vous lire un communiqué ; à la demande du Président de la République et à l'occasion des obsèques de M. Lazare PONTICELLI, dernier survivant des combattants de 1914-1918, un hommage national sera rendu lundi 17 mars à l'ensemble des combattants de la première guerre mondiale. En cette circonstance, les drapeaux seront mis en berne sur les bâtiments et édifices publics. A 11 heures la sirène retentira pour l'observation d'une minute de silence à la mémoire des victimes combattantes et civiles de la grande guerre. A 11 h 30 j'ai souhaité, comme c'est la tradition à Besançon, que nous nous retrouvions au monument aux morts de la Viotte avec les autorités civiles et militaires, les anciens combattants et la population pour nous associer à la cérémonie de l'union départementale des associations de combattants et de victimes de guerres du Doubs, à la mémoire de M. Lazare PONTICELLI et de ses millions de camarades qui sont morts pour notre liberté. Il se trouve que cette cérémonie traditionnelle -c'est le premier acte officiel du Maire- se trouve le même jour ; elle aura donc lieu à 11 h 30. Auparavant j'aurai une démarche plus privée et j'irai me recueillir sur les tombes -là aussi c'est la tradition- de Jean MINJOZ, d'Henri HUOT, de Gérard BOICHON et de Jean BOICHARD avant donc d'aller à 11 h 30 au monument aux morts de la Viotte. Celles et ceux qui souhaiteraient s'associer à cette démarche qui aura un caractère privé verront avec le Cabinet qui donnera les horaires et les lieux précis.

Donc maintenant merci à toutes et à tous, ça durera plus longtemps les autres fois, enfin ça dépendra de vous !

Je remercie le public d'être venu si nombreux, cela montre l'intérêt que vous portez au Conseil Municipal (applaudissements)».

Dont acte.